
PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE COMITE DIRECTEUR DU 4 MAI 2016

- Présents : Henri BERGERET, Eric CASTERAN, Michel COLOMA, Bernard DALMON, Alain FELZINE, Carlos FERNANDEZ, Stéphanie FEUILLERAT, Christine KITEGI, Joëlle LIEUX, Françoise MAUPAS-SCHWALM, Didier MESLET et Julien VILLE.
- Assistent : Elise ARTOUX-MALHOMME, Cédric BENACQUISTA, François HUOT-MARCHAND et Maeva MORINEAU.
- Excusés : Fabrice CAMBONIE, Jean-Pierre CUSINATO, Eric DROUILLAT, Edouard FERNANDES, Renaud LATTE, Isabelle MOROSI, Thierry MOUILLAUD et Jean NESPOULOUS.
- Absents : François LEPINEUX, Jean-Marc NORMAND et Anne VELEZ.
- Pouvoir : Eric DROUILLAT donne pouvoir à Julien VILLE.
Edouard FERNANDES donne pouvoir à Bernard DALMON.
Renaud LATTE donne pouvoir à Carlos FERNANDEZ
Isabelle MOROSI donne pouvoir à Julien VILLE.

16 voix sont exprimées et 12 membres sont présents : le quorum est atteint.

Début de réunion : 19h23

- **Approbation du compte-rendu de la réunion de Comité Directeur du 30 mars 2016 :** le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

1. Affaires institutionnelles.

1.1. Informations du Président.

Bernard DALMON, Christine KITEGI et Julien VILLE ont assisté à l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Natation à Dijon, du 22 au 24 avril 2016. D'un point de vue très général, les débats instaurés durant la journée du 23 avril 2016 ont reçu un écho positif : tous les documents institutionnels et les programmes sportifs ont été approuvés à l'exception de celui de la Natation Estivale pour l'été 2017. En effet, il est proposé à la commission fédérale de Natation Estivale de corriger le programme sportif et notamment le règlement de la Coupe de France des Régions des Clubs d'Été afin de s'inscrire sans ambiguïté dans les prérogatives de la réforme territoriale, comme le souhaite le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Les aspects financiers (compte de résultats, report et budget prévisionnel) ont également été approuvés.

1.2. Campagne de financement 2016 auprès du Centre National de Développement du Sport.

Le dossier du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation a été soumis sur le serveur du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports en date du 17 avril 2016. Il consiste en une reconduction des actions de l'année 2015 car il n'y a aucun intérêt à présenter de nouveaux projets pour la dernière saison de l'olympiade. Plus en détails, les actions pour lesquelles est demandé un financement, concernent l'organisation des compétitions, l'accès au sport de haut-niveau, l'accompagnement à la structuration des clubs, la promotion de manifestations interrégionales et nationales, le développement de la pratique sportive en milieu rural, le développement du concept nagez forme santé, le fonctionnement de l'Equipe Technique Régionale, la formation, la lutte contre les discriminations et le plan « J'apprends à Nager ».

2. Structuration.

2.1. Labellisation des Clubs.

Suite à la mise en place de la deuxième version de la labellisation, le Comité Directeur est appelé à se prononcer sur les demandes de labellisation ainsi que de suivi qui ont été reçues au Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation. Au préalable, les élus concernés ni ne s'expriment, ni ne prennent position au sujet des dossiers de leur club d'appartenance.

Maeva MORINEAU présente le contenu de chaque dossier de demande et de suivi en précisant si les prérequis et les critères de labellisation sont respectés. Les résultats peuvent être résumés ainsi :

Clubs	Dossier	Décision du Comité Directeur
Castres SN	Demande de label régional « Formateur »	Avis défavorable
CN Mazamet Aussillon	Suivi de label régional « Formateur »	Avis défavorable
Sporting Club Graulhet	Suivi de label régional « Développement »	Avis favorable
SDN Tournefeuille	Demande de label régional « Développement »	Avis favorable

La notification à chacun de ces 4 clubs sera envoyée dans les plus brefs délais.

3. Expertise.

3.1. Natation Course.

Evolution des programmes sportifs 2017-2020.

Suite aux travaux et aux décisions de l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Natation à Dijon du 22 au 24 avril 2016, il est à noter que les compétitions régionales se dérouleront sur le territoire actuel de Midi-Pyrénées pour la saison 2016-2017. La réforme territoriale avec la nouvelle région Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées sera mise en application à partir de la saison 2017-2018 pour l'élaboration des programmes sportifs. En revanche, dès la saison 2016-2017, Languedoc-Roussillon intégrera l'inter-région Sud-Ouest. Les représentants de l'inter-région Sud-Ouest se réuniront le 10 mai 2016 (Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes) pour arrêter le calendrier et les lieux des compétitions des diverses disciplines.

François HUOT-MARCHAND présente l'évolution du programme sportif de Natation Course pour l'olympiade 2017-2020. Il convient de retenir le caractère novateur du programme sportif de Natation Course avec, entre autres, une logique de confrontation qui enrichit la traditionnelle validation d'une simple valeur chronométrique pour se qualifier, l'augmentation de la durée de la saison pour un grand nombre de nageurs, l'ajout de deux épreuves nationales pour le niveau proche de l'élite et, surtout, l'harmonisation des catégories d'âges, tant sur le plan réglementaire (FINA¹, LEN² et FFN³) que biologique. Plus en détails, le support de l'intervention de François HUOT-MARCHAND est disponible en annexe du présent compte-rendu.

Finale Régionale de la Team Cup (Auch, 21 mai 2016).

Le Comité Directeur entérine le principe de diffuser la liste des équipes actuellement qualifiées à la Finale Régionale de la Team Cup et d'y intégrer les équipes issues des Comités Départementaux de l'Ariège, du Gers et des Hautes-Pyrénées dont la dernière échéance qualificative est prévue le 7 ou 8 mai 2016. Parallèlement, il sera demandé aux Comités Départementaux de l'Ariège, du Gers et des Hautes-Pyrénées de communiquer les résultats à Alain NADAUD d'ici lundi 9 mai 2016 à 8h afin de disposer du classement régional définitif. Dans ce contexte, la saisie des engagements est possible du 12 au 19 mai 2016, date à laquelle les clubs qui le souhaitent, devront confirmer leur participation aux épreuves de Waterpolo du 21 mai 2016 en après-midi.

¹ Fédération Internationale de Natation.

² Ligue Européenne de Natation.

³ Fédération Française de Natation.

3.2. Natation Synchronisée.

Championnats Nationale 3 Eté Espoirs (Colomiers, 23 et 24 avril 2016).

En sa qualité de déléguée, Stéphanie FEUILLERAT explique que la compétition s'est correctement déroulée, en présence de clubs des comités d'Aquitaine, Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes, et aussi du partenaire fédéral Make Up For Ever. En termes de résultats, sont qualifiées pour les Championnats de France Nationale 2 (Angers, 18-20 mai 2016), en équipes et duos, Colomiers NS et Toulouse NS, en solo Lalie CHASSAIGNE (Colomiers NS) et Zoé SAURAT (Toulouse NS et au Centre Technique Régional). Enfin, Colomiers NS est qualifié en équipes et en duos aux Championnats de France Nationale 1 (Angers, 20-22 mai 2016). Les ballets des Championnats de France Nationale 2 pourront se qualifier en N1 en fonction de leurs classements aux finales. 6 solistes Espoirs de l'IRSO se sont qualifiées pour la Finale Nationale des Jeunes (Tours, 1-3 juillet 2016). Christine KITEGI précise que sur les 6 jeunes espoirs qualifiées (nées en 2003 et 2004), 3 sont de Midi-Pyrénées. A noter que 6 nageuses Benjamines, nées en 2005 et 2006, viendront compléter l'effectif, ce qui portera à 12 nageuses la sélection IRSO pour la finale nationale. D'autre part, 16 nageuses espoirs sont qualifiées pour le stage inter-régional d'été à Poitiers du 2 au 7 juillet 2016.

Actions inter-régionales 2016

Christine KITEGI et Maëva MORINEAU rappelle que deux actions inter-régionales de Natation Synchronisée planifiées sont organisées pour les jeunes nageuses en formation : le stage inter-régional préparatoire (Bordeaux, 26 juin-2 juillet 2016) à la Finale Nationale des Jeunes (Tours, 1-3 juillet 2016) et le stage inter-régional d'été pour 32 nageuses de 10 à 14 ans (Poitiers, 2-7 juillet 2016). Certaines nageuses devront participer aux deux stages et l'effort financier est élevé pour les clubs et les parents. Christine KITEGI propose donc que le Comité Midi-Pyrénées participe à la prise en charge des frais des 3 nageuses espoirs qualifiées et des benjamines (maximum 6) qui se qualifieront lors du Championnat de Nationale 3 en juin. Le Comité Directeur entérine donc à l'unanimité le principe de financer en partie la prise en charge des nageuses de Midi-Pyrénées qui vont participer aux deux stages de ces actions. La prise en charge partielle portera sur le premier stage.

Centre Régional de Natation Synchronisée.

Le Centre Régional de natation synchronisée compte 6 nageuses durant la saison de lancement en 2015-2016. A l'issue de la journée de recrutement du 14 avril 2016, 4 nageuses supplémentaires parmi 7 candidates porteront l'effectif à 10 nageuses (4 nageuses licenciées à Colomiers NS et 6 nageuses à Toulouse NS) pour la saison 2016-2017.

Calendrier régional et interrégional 2016-2017.

Christine KITEGI participera à la réunion inter-régionale du 10 mai 2016. Elle présentera le calendrier prévisionnel IRSO et les lieux des compétitions de Natation Synchronisée. L'intégration de l'actuel Comité Languedoc-Roussillon dans l'Inter-région Sud-Ouest va nécessiter de planifier un week-end supplémentaire de compétition et d'augmenter la durée des compétitions existantes d'une part, et de suivre l'évolution des quotas inter-régionaux qui n'ont pas encore été communiqués par la fédération, d'autre part. Plus techniquement, s'il s'avère que le calendrier régional 2016-2017 pourrait être une reconduction de celui de la saison 2015-2016, il apparaît nécessaire de prendre en compte l'intégration de duos mixtes dans toutes les catégories d'âges.

4. Equipe Technique Régionale.

La dernière réunion de l'Equipe Technique Régionale Natation Course s'est déroulée le 9 avril 2016. Il convient de saluer le travail collectif des entraîneurs présents à cette réunion qui ont établi la composition de la délégation régionale (sélection des nageurs et de l'encadrement) à la Coupe de France des Régions Minimes et Cadets de Natation Course à Saint-Etienne, les 6 et 7 mai 2016. Par la suite, François HUOT-MARCHAND présente l'état d'avancement de l'organisation du déplacement mutualisé et du stage préparatoire à l'occasion de la Finale Nationale du Trophée Lucien Zins à Béthune ; il s'agit de la reconduction d'une action régionale initiée en 2014-2015. Actuellement, 19 nageurs issus de 8 clubs de Midi-Pyrénées sont potentiellement concernés par cette action.

5. Plan « J'apprends à Nager ».

Elise ARTOUX-MALHOMME présente le bilan de l'opérationnalité du plan « J'apprends à Nager » au 8 avril 2016. Au niveau régional, le taux de stages réalisés atteint 73 % de l'objectif fixé, ce qui reste très positif au regard de ce qui est proposé dans les autres régions. En termes de réussite, il convient de retenir les démarches partenariales inhérentes à ce plan et entreprises localement, le financement de la part du Centre National pour le Développement du Sport qui permet la gratuité de ces stages et la réussite de ce dispositif en termes de réussite au test du Sauv'Nage pour les enfants âgés de 10 à 12 ans. Toutefois, les améliorations à apporter concernent la communication des Comités Départementaux afin de cibler les participants dans les zones rurales à revitaliser notamment, la gestion administrative interne, parfois fastidieuse, l'hétérogénéité de progression des enfants sur la tranche d'âge de 6 à 12 ans et la faible prise en charge proposée aux clubs. Sur le terrain, Elise ARTOUX-MALHOMME et Cédric BENACQUISTA font part des difficultés des stagiaires au BPJEPS AAN⁴ à rencontrer les acteurs potentiels pour la mise

⁴ Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport mention Activités Aquatiques et de la Natation.

en place de stages au sein des clubs. Enfin, Eric CASTERAN explique qu'au terme de la saison 2015-2016, 32 stages auront été organisés par l'EPSTN⁵ sur le territoire du Grand Tarbes.

Pour la saison 2016-2017, Elise ARTOUX-MALHOMME explique que l'objectif est la réalisation de 120 stages en accord avec une demande de financement à hauteur de 125 000 €. L'organisation de stage dits « clés en mains » et/ou d'actions « sur mesure » est reconduite ; la prise en charge en faveur des clubs dans le cas d'une organisation « clés en main » est revue à la hausse, à hauteur de 973 €.

6. Questions diverses.

Carlos FERNANDEZ souhaite l'inscription du programme sportif régional de Waterpolo à l'ordre du jour de la prochaine réunion de Comité Directeur.

François HUOT-MARCHAND félicite les nageurs de Midi-Pyrénées sélectionnés successivement à l'Energy Standard Cup à Lignano, les 30 avril et 1 mai 2016 et à la Coupe de France des Régions Minimales et Cadets de Natation Course à Saint-Etienne, les 6 et 7 mai 2016.

Fin de la réunion : 22 :06



Bernard DALMON
Président



Julien VILLE
Secrétaire Général

⁵ Entente Pyrénées Séméac Tarbes Natation.

Programme Sportif Natation Course 2017-2020

Les principaux éléments votés à l'Assemblée Générale Fédérale

L'organisation territoriale :

Suite à l'unification des 13 régions d'un point de vue administratif (conseil régional et DRJSCS), le mouvement sportif s'inscrit dans une démarche d'harmonisation des territoires des comités régionaux. A la fin de l'année 2016, les 28 comités régionaux actuels laisseront place aux 13 nouveaux comités.



Du point de vue des compétitions, il n'est pas obligatoire de procéder aussi vite. Ainsi, les programmes régionaux (au format des anciennes régions) pourront perdurer pour la saison 2017. Par contre, dès la saison 2018, le programme sportif de notre nouvelle région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées sera commun.

La répartition territoriale visible sur la carte ci-contre représente les nouveaux territoires régionaux (tour en trait noir) et les couleurs des interrégions.

Seul changement dès le début de la saison 2017 : le comité régional du Languedoc-Roussillon rejoint l'interrégion Sud-Ouest.

Principales nouveautés :

1. Mise en cohérence des séries/collectifs internationaux/listes de haut-niveau
Les nageurs qui auront pour objectif et niveau de se qualifier sur des compétitions internationales seront automatiquement qualifiés pour le championnat de sélection. Tous les autres devront passer par des qualifications.
L'idée est de faire bénéficier d'une qualification automatique qu'une petite cohorte de nageurs, dont les résultats dénotent un fort potentiel.
Une plus grande partie des nageurs devront donc passer par les qualifications.
2. Fin du système des séries
Il sera remplacé par le "collectif excellence", en lien avec les listes de haut niveau du ministère et le collectif national.
Attention : le changement du système des listes ministérielles de haut niveau ne sera effectif que pour le début de saison 2018.
3. Des formats de compétitions nationales variés
Certaines compétition seront organisées, comme traditionnellement, avec un programme en séries et finales (notamment les championnats de France Elite des deux premières années de l'olympiade – 2017 et 2018). Certaines compétitions seront organisées en séries- 1/2 finales – finales (championnats de France Elite 2019 et 2020).
Certaines compétitions seront organisées en classement au temps (aucune finale), notamment l'une des compétitions interrégionales de qualification.
Les nageurs devront être prêts pour réussir dans tous les formats de compétition
4. Qualification à double contrainte – Classement et temps limite
Le système de qualification aux épreuves nationales est modifié : les résultats lors de deux compétitions interrégionales en grand bassin détermineront un classement national. Les nageurs figurant dans un quota sur une épreuve donnée pourront alors participer sur cette

épreuve aux championnats de France (à condition de nager plus vite que la performance minimale exigée).

Ce changement est important et vise à modifier le positionnement des objectifs chez le nageur et l'entraîneur. Réaliser un temps (par exemple le "50ème temps français de la saison précédente) ne sera plus suffisant, il va falloir le dépasser le plus possible pour s'assurer une qualification. En outre, la valeur de la qualification sera non seulement liée à la performance chronométrique, mais également à la capacité à intégrer un niveau de classement.

5. Quatre niveaux de compétition

- Le niveau départemental et régional est le premier niveau, il pourra être décliné en plusieurs strates selon les effectifs et les répartitions géographiques afin de garantir une offre suffisante de pratique compétitive, sans multiplier les déplacements longs.
- Le niveau interrégional servira de qualification dans la première étape de la saison.
- Un nouveau niveau "national promotionnel", immédiatement sous le niveau national "élite". Les compétitions pour ce niveau de compétition se feront à l'échelle nationale (lieu unique)
- Le niveau national "élite" tel que nous le connaissons aujourd'hui.

L'ajout du niveau national promotionnel permettra d'augmenter la visibilité des niveaux de compétitivité entre l'élite et le niveau sous-jacent. Il permettra également de faire vivre des compétitions au niveau national à un plus grand nombre de nageurs. Ces nageurs pourront alors prendre le temps de progresser avant de concourir au niveau élite.

Des nouvelles catégories d'âges et une nouvelle répartition des rôles :

Le changement de catégories d'âges suit la décision de la FINA et de la Ligue Européenne d'harmoniser les catégories juniors internationales.

Anciennes Catégories (filles et garçons)	POUSSINS		BENJAMINS		MINIMES		CADETS		JUNIORS	
	10 et +	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 et +
Filles	Avenir		Jeunes		Juniors		Juniors		Seniors	
Garçons	Avenir		Jeunes		Juniors		Juniors		Seniors	

Les garçons et les filles ne changeront pas de catégories au même âge, ce qui correspond à la différence de maturation biologique entre les deux sexes.

Pour la saison 2017, les garçons de 13 ans "resteront" donc sur le même programme qu'en 2016 (natathlon).
Les catégories JEUNES remplacent la catégorie "Benjamins". Elle s'inscrit sur une durée de 3 saisons désormais.

La répartition des rôles entre les différents niveaux territoriaux en matière d'accompagnement de la progression des enfants a également changé :

- Niveau national : finalités compétitives internationales et suivi des meilleurs nageurs nationaux (plan Gavroche)
- Niveau Interrégional : suivi des nageurs à potentiel international de la catégorie Juniors (stage et regroupements – plan Gavroche)
- Niveau Régional : suivi des nageurs jeunes (stage Gavroche et sélection pour la Coupe de France des Régions Jeunes).
- Niveau Départemental : développement et suivi des enfants dans la préparation et l'entrée dans la compétition (développement des qualités aquatiques, animations, confrontations innovantes, pluridisciplinarité, tests ENF, etc.)

La Coupe de France des Départements n'existe plus. Le rôle irremplaçable des départements dans la proximité avec les clubs chez les plus jeunes est alors valorisé.

Le programme des juniors – seniors (filles 14 ans et plus, garçons 15 ans et plus) :

Les compétitions au niveau national seront les suivantes :

- 1^{ère} partie de saison : Championnats de France en Petit Bassin (4 jours)
- 2^{ème} partie de saison : Championnats de France Elite (6 jours en 2017)
- 3^{ème} partie de la saison (été) : Championnats de France promotionnel (4 jours)
- Championnats de France Filles 15 ans et +, Garçons 16 ans et - (5 jours)
- Critérium National Filles 16 ans et +, Garçons 17 ans et + (5 jours)
- Critérium National Filles 14 et plus, Garçons 15 ans et plus (4 jours)

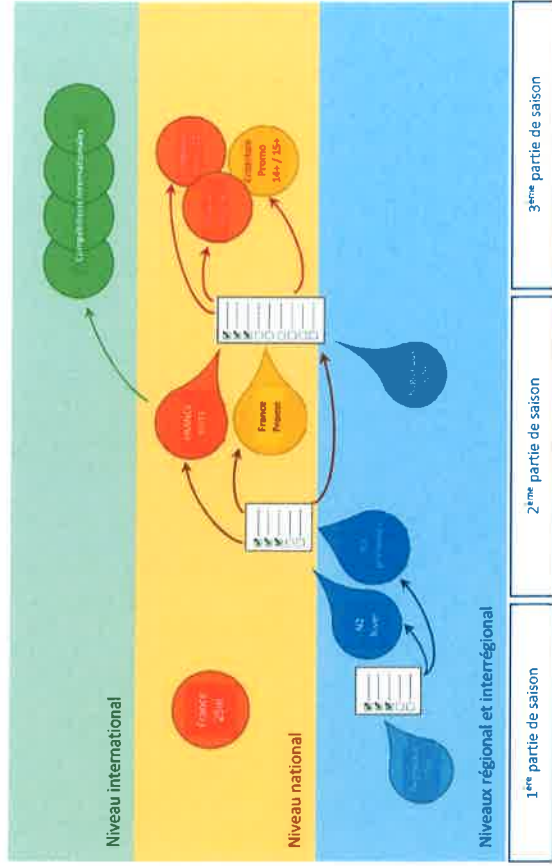
Les compétitions aux niveaux régional et interrégional seront les suivantes :

- 1^{ère} partie de saison : Championnats régionaux en Petit Bassin
- 2^{ème} partie de saison : Championnats N2 Hiver (3 jours, classement au temps)
- 3^{ème} partie de la saison (été) : Championnats régionaux Été

Les championnats régionaux en petit bassin peuvent servir de qualification aux compétitions de N2.

Les championnats de N2 (dans un premier temps) puis les championnats régionaux d'Été sont les seules épreuves constituant le classement permettant la qualification aux compétitions nationales de 2^{ème} et 3^{ème} partie de saison.

La participation aux championnats de N2 n'est pas obligatoire. Certains entraîneurs pourront décider de la stratégie pour leurs nageurs.



Rappel : les nageurs appartenant au "collectif excellence" (avec un niveau proche des qualifications internationales déterminé par les performances de la saison précédente) sont automatiquement qualifiés aux championnats nationaux.

Un collectif de nageurs automatiquement qualifiés aux épreuves de N2 (hiver et printemps) en fonction des performances réalisées la saison précédente (même principe que les séries traditionnelles).

Le programme des jeunes (filles 11-13 ans, garçons 12-14 ans) :

Le programme du natathlon a également été modifié :

- Quatre plots, mais l'un d'entre eux sera réservé aux épreuves de 1/2 fond
- Toujours un classement à l'addition des points à la table de cotation (qui sera révisée)
- Pas d'épreuves imposées, tout le programme FINA est distribué sur les quatre plots
- Nombre d'épreuves imposé selon les âges : 6 épreuves pour la 1^{ère} année, 8 épreuves pour la 2^{ème} année (dont une épreuve de 1/2 fond obligatoirement), 10 épreuves pour la 3^{ème} année (dont deux épreuves de 1/2 fond obligatoirement).
- Période d'organisation des qualifications de janvier à fin mai

Mais c'est la finale nationale (et interrégionale) qui change profondément :

- Programme FINA presque complet (seules les épreuves de 1500 dames et 800 messieurs ne sont pas proposées)
- La qualification s'effectue à partir d'un classement prenant en compte le nombre d'épreuves par années d'âges sur la natathlon
- 3 jours de compétition, classement au temps, avec libre choix des engagements
- Les 8 premiers du natathlon seront récompensés en début de compétition, ensuite il y aura des podiums par épreuve

La qualification est toujours liée à la polyvalence (plusieurs épreuves) mais la singularité des stratégies des entraîneurs est mieux prise en compte : chacun pourra choisir les 6, 8 ou 10 épreuves de son choix.

La finale est un avant-goût des compétitions qui existeront dans le programme sportif de ces futurs juniors, et qui pourront alors s'exprimer à cette occasion sur les épreuves qui leur réussissent le mieux.

Les compétitions collectives :

- Interclubs toutes catégories : pas de changement, ni de format, ni de période
- Interclubs jeunes (filles 11-13 ans, garçons 12-14 ans) : une étape seulement, au mois de décembre
- Interclubs avenir (filles 10 ans et moins, garçons 11 ans et moins) : une étape à la même date que les jeunes
 - Coupe de France des Régions :
 - Catégorie Jeunes
 - 3 réunions sur 2 jours
 - Programme de relais exclusivement
 - 12 jeunes filles et 12 jeunes garçons par équipe (4 nageur par année d'âge)

Remarques générales :

Le nouveau programme est particulièrement novateur. Les évolutions principales sont :

- **La logique de confrontation** qui enrichit la traditionnelle validation d'une simple valeur chronométrique pour se qualifier,
- **L'augmentation de la durée de la saison** pour un grand nombre de nageurs,
- **L'ajout de deux épreuves nationales** pour le niveau proche de l'élite,
- et surtout **l'harmonisation des catégories d'âges**, tant sur le plan réglementaire (FINA, LEN et FFN) que biologique.

L'enjeu majeur pour notre comité Midi-Pyrénées et surtout pour le futur Comité fusionné avec celui du Languedoc-Roussillon, sera de trouver collectivement les meilleures idées pour élaborer un programme régional ambitieux, motivant et performant.